

DEC133474DAJ

Décision portant nomination de M. Jocelyn Méré aux fonctions d'Adjoint au Délégué Régional de la délégation Languedoc-Roussillon

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC090142DR13 du 25 novembre 2009 portant nomination de M. Jocelyn Méré aux fonctions de Responsable du Service Partenariat et de la Valorisation au sein de la délégation Languedoc-Roussillon,

DECIDE :

Article 1^{er} - Il est mis fin aux fonctions de M. Jocelyn Méré, Responsable du Service Partenariat et Valorisation de la Délégation Languedoc-Roussillon, à compter du 10 décembre 2013.

Article 2 - M. Jocelyn Méré, Ingénieur de Recherche 2^{ème} classe, est nommé adjoint au Délégué Régional pour la délégation Languedoc-Roussillon, à compter du 10 décembre 2013, en remplacement de M. Gérard Kerlidou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 3 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 10 décembre 2013.

Alain Fuchs